

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

DELIBERATION N°2020.00100

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – COMMUNAUTES D'INNOVATION
2020**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 février 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 51

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,

M. Hervé REYNAUD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 25 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

03 02 442 24420770-20200214-0202001000

DATE D'APPHICATION : 25 Février 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – COMMUNAUTES D'INNOVATION 2020

Dans le cadre de la mise en œuvre des Communautés d'Innovation, Saint-Etienne Métropole a souhaité faire passer les acteurs d'un stade de coopération à un niveau de collaboration plus intégrée, dans une logique de plan d'actions communs entre pôle de compétitivité, clusters régionaux et réseaux locaux.

Dans ce contexte, Saint-Étienne Métropole a lancé en septembre 2017 un Appel à Manifestation d'Intérêt afin de co-construire avec les acteurs les feuilles de route 2018-2020 de quatre Communautés d'Innovation : « Manufacture des Technologies du Futur », « Prévention, Sport et Santé », « Numérique » et « Design et Développement Durable » qui prévoient chacune :

- *l'animation locale de l'écosystème* pour assurer la diffusion de l'offre de services régionale et contribuer à l'animation économique et scientifique des Campus Santé et Innovations, Manufacture, Rond-Point/Fauriel...),
- *un processus d'accompagnement pour accélérer les projets innovants* de PME et de startups et capitaliser sur une mobilisation coordonnée des expertises scientifiques et industrielles disponibles sur le territoire ;
- *la promotion des savoir-faire locaux* dans le cadre de programmes coordonnés visant à accueillir des congrès à vocations économiques et industrielles et des colloques scientifiques de rang mondial, ainsi que des présences sur des salons à l'international et lors de la Biennale Internationale Design.

A l'échelle de chaque communauté d'innovation, les particularités liées à la thématique sont les suivantes :

- **MANUFACTURE DES TECHNOLOGIES DU FUTUR :**
Les sujets traités concernent les procédés avancés de fabrication et leurs applications dans l'usine du futur. Le volet économique s'appuiera sur le pôle de compétitivité CIMES (Creating Integrated MEchanical Systems), issu du rapprochement des pôles Mont-Blanc-Industries et ViaMéca (volets technologiques et innovation) et la grappe d'entreprises Mécaloire (volet animation des entreprises). Le volet valorisation sera assuré par le GIE Manutech (en lien avec l'offre de PULSALYS de l'Université de Lyon).
- **PREVENTION, SPORT & SANTE :**
Les sujets traités concernent le développement de nouveaux textiles, matériaux et produits/services et leurs applications dans le domaine du sport, du « bien vieillir » et des implants. Le volet économique s'appuiera sur le Pôle des Technologies Médicales (sur lequel seront concentrés les moyens dans le cadre de ressources mutualisées avec PULSALYS et Lyon BIPOLE). Le volet valorisation sera assuré

par les dispositifs de transfert disponible sur le campus santé et innovations (offre de maturation TEAM du Centre Ingénierie Santé de l'école des mines et PULSALYS de l'Université de Lyon et Institut des Prévention PRESAGE).

- **NUMERIQUE :**

Les sujets traités concernent les interfaces/logiciels et leurs applications dans le domaine de l'industrie du futur (mécanique, santé...) et des services (loisirs, plateforme web...). Le volet économique s'appuiera sur le pôle de compétitivité Minalogic (volets technologiques et innovation) et le cluster régional Digital League (volet développement commercial et gestion prévisionnelle des compétences). Le volet valorisation sera assuré par l'Université Jean Monnet (via Télécoms Saint-Etienne en lien avec l'offre de maturation TEAM de l'école des mines et PULSALYS de l'Université de Lyon).

- **DESIGN ET DEVELOPPEMENT DURABLE :**

Les sujets traités concernent les méthodologies et processus d'innovation non technologique et leurs applications au sein des thématiques portées par les autres communautés (santé, procédés, numérique). Le volet économique s'appuiera sur la grappe d'entreprises Designers+, le CIRIDD (expertise en nouveaux modèles économiques) et le Pôle écoconception et management du cycle de vie (expertise en écoconception). Le volet valorisation sera assuré par l'EPCC Cité du design ESADSE et sa filiale.

Au titre de ces feuilles de route les subventions suivantes seront attribuées aux pôles de compétitivité, clusters et grappes d'entreprises :

Communautés d'innovation	Partenaires	Subventions 2020
Manufacture des Technologies du Futur	Cimes	90 000€
	Manutech	40 000€
	Mécaloire	20 000€
S/Total		150 000€
Prévention, Sport, Santé	Pôle des Technologies Médicales	150 000€
		S/Total
Numérique	Digital League	62 500€
	Minalogic	62 500€
	French Tech One	50 000€
S/Total		175 000€
Design Développement Durable	Designers +	100 000€
	CIRIDD	22 500€
	Pôle écoconception	22 500€
S/Total		145 000€
Total		620 000€

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien aux Communautés d'Innovation et sur les subventions afférentes au titre de l'année 2020 pour un montant de 620 000€ :**

- **CI M.T.F. (Manufacture des Technologies du Futur)**
 - ✓ **Cimes : 90 000€, Dest. 65, INUM SUFLI**
 - ✓ **Manutech : 40 000€, Dest. 65, INUM SUFLI**
 - ✓ **Mécaloire : 20 000€, Dest. 65, INUM SUFLI**

- **CI PREVENTION, SPORT & SANTE**
 - ✓ **Pôle des Technologies Médicales : 150 000€, Dest. 65, INUM SUFLI**

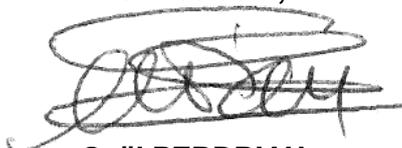
- **CI NUMERIQUE**
 - ✓ **Digital League : 62 500€, INUM SUNUM**
 - ✓ **Minalogic : 62 500€, INUM SUNUM**
 - ✓ **French Tech One : 50 000€, Dest. 65, INUM SUFLI**

- **CI DESIGN & DEVELOPPEMENT DURABLE**
 - ✓ **Designers+ : 100 000€, Dest. 65, INUM SUFLI**
 - ✓ **CIRIDD : 22 500€, Dest. 65, INUM SUFLI**
 - ✓ **Pôle écoconception et management du cycle de vie : 22 500€, Dest. 65, INUM SUFLI**

- **approuve les projets d'avenants 2020 aux conventions pluriannuelles permettant le versement des subventions et autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de ces affaires.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaëli PERDRIAU